

- 2 MARS 2017

Beset  
Le 01/03/2017  
N° 2017/127

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de membres :**

En exercice : **32**

Présents ou représentés : **32**

Qui ont pris part à la délibération : **32**

Date de la convocation : **13/02/2017**

Date d'affichage : **17/02/2017**

**de la Commune de COGOLIN  
Séance du jeudi 23 FEVRIER 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 23 février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADÉ, Maire

**PRESENTS** : Éric MASSON - Audrey TROIN - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Sébastien MACREZ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Renée FALCO - Manuel REQUIN - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS** : Régine RINAUDO à Eric MASSON / Rémy FÉLIX à Aimé GARNIER / Monique LEBLANC à Audrey TROIN / Michel BERTIN à Elisabeth CAILLAT / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT /

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Jeanne LAURITO

Le week-end médiéval organisé par le service animations/festivités de la Ville pour sa première édition en 2016 a été un succès. Cette réussite nous permet de pérenniser cette manifestation et d'envisager son organisation chaque année au mois d'avril.

Le parking Mendès-France métamorphosé en Grand Village Médiéval accueillera tout au long de la manifestation différents stands de restauration, de buvette, des ateliers de créations médiévales, ateliers de cuisine traditionnelle, vente d'objets, calligraphie, tours de poney, défilés nocturnes, spectacles ...

La fête est ouverte au public et l'entrée sera gratuite.

Une convention d'occupation temporaire du domaine public règlera l'organisation, la réservation et l'installation des stands.

**N° 2017/005**

**MEDIEVALES DE COGOLIN – PARKING MENDES FRANCE – ORGANISATION DE L'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC**

Envoyé en préfecture le 01/03/2017

Reçu en préfecture le 01/03/2017

Affiché le

- 2 MARS 2017

ID : 083-218300424-20170223-2017

005-DE

N° 2017 / 127

CM 23/02/2017

N° 2017/005

**MEDIEVALES DE COGOLIN – PARKING MENDES FRANCE – ORGANISATION DE L'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC**

La mise à disposition des stands aux commerçants par la Ville sera soumise à redevance.

Les tarifs appliqués aux exposants seront ceux appliqués aux commerçants du marché forain, votés par le Conseil Municipal.

De plus une caution d'un montant de 100 € sera réclamée et encaissée en cas d'absence.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur les termes de cette convention.

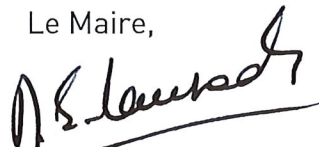
Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Fixe le montant de la caution à 100 € ;
- Dit que la redevance d'occupation appliquée aux exposants sera calquée sur les tarifs du marché forain.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE.**



Le Maire,

  
Marc Étienne LANSADE